

**TRAVAUX ELAGAGE : PLACE DU BARRY
JT ESPACES VERTS**
.....

Le Maire de la commune de CUREMONTE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et son article L.2122.22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 Juillet 2020 donnant délégations au Maire pour les marchés passés selon la procédure adaptée inférieure à 214 000€,

Considérant le besoin régulier de procéder à l'élagage des arbres de la Place du Barry, place utilisée pour le stationnement et située dans le Bas du Bourg, qui été jusqu'à ce jour entretenue par certains riverains,

Considérant l'offre de l'entreprise JT ESPACES VERTS sise 20 Impasse des voûtes 19500 LAGLEYGEOLLE, pour un montant de **700€ HT soit 840€ TTC**,

D3-2026- DECISION –

ARTICLE I : DECIDE d'accepter le devis de JT ESPACES VERTS sise 20 Impasse des voûtes 19500 LAGLEYGEOLLE, pour un montant de **700€ HT soit 840€ TTC**,

ARTICLE II : DECIDE d'imputer ce montant à l'article 615231 « Entretien de Voirie » du budget 2026.

ARTICLE III : Ampliation de cet arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Trésorier de Beaulieu,
- JT ESPACES VERTS
- Au contrôle de légalité : Sous-préfecture

Fait à CUREMONTE, le 05/02/2026

Madame le Maire

Nelly GERMANE.

